



Convention relative aux  
droits de l'enfant

Distr.  
GENERALE

CRC/C/SR.427  
13 janvier 1998

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMITE DES DROITS DE L'ENFANT

Dix-septième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE (PARTIEL)\* DE LA 427ème SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 5 janvier 1998, à 10 h 30.

Présidente : Mlle MASON

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SESSION

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PRESENTATION DE RAPPORTS PAR LES ETATS PARTIES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 44  
DE LA CONVENTION

---

\* Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour le reste de  
la séance (privée).

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également incorporées dans un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

GE.98-15003 (F)

La séance est ouverte à 10 h 50.

OUVERTURE DE LA SESSION

1. La PRESIDENTE déclare ouverte la dix-septième session du Comité. Elle annonce que Mme Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, fera une déclaration, le mardi 6 janvier 1998, à la séance du matin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour provisoire) (CRC/C/71)

2. L'ordre du jour provisoire (CRC/C/71) est adopté.

PRESENTATION DE RAPPORTS PAR LES ETATS PARTIES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 44 DE LA CONVENTION (point 3 de l'ordre du jour)

3. Mme RAADI-AZARAKHCHI (Secrétaire du Comité) dit que, depuis la précédente session du Comité, les rapports initiaux de l'Afrique du Sud, du Cambodge, de la Grenade, de Malte et de la République islamique d'Iran, ainsi que les deuxièmes rapports périodiques du Nicaragua, de la Suède et du Yémen ont été reçus, ce qui porte au total à 113 le nombre de rapports initiaux reçus et à 5 le nombre de rapports périodiques reçus.

Le débat faisant l'objet du compte rendu prend fin à 10 h 55.

-----